

Un cheval agresse une femme avec férocité

FAOUG Un étalon a attaqué sa propriétaire, puis a sauvagement mordu une autre femme, samedi, dans un manège de la Broye. De tels accidents sont rares et peuvent être évités.

PATRICK CHUARD

Un accident grave, qui aurait pu tourner au drame: *Jérico*, un étalon portugais de 5 ans, s'est attaqué sans crier gare à sa propriétaire, samedi après-midi, devant le centre équestre de Faoug. Il a mordu à la poitrine la jeune femme, une Jurassienne de 22 ans qui le tenait à la longe, manquant de lui arracher un sein, puis lui a décoché un coup de sabot qui l'a précipitée à terre. Une amie est venue à la rescousse pour tenter de calmer l'animal, qui a réagi avec encore plus de violence: il l'a mordue aux poignets, puis aux chevilles, avec une férocité inouïe selon les témoins.

Vétérinaires et sauveteurs ont été immédiatement appelés sur place. Deux patrouilles de la gendarmerie cantonale sont arrivées sur les lieux quelques minutes plus tard. Jugée dans un état grave par les sauveteurs, la femme a été transportée en hélicoptère à l'Hôpital de l'Ille, à Berne. En mauvais état, ses deux poignets réclamaient une intervention chirurgicale. L'un des deux a été opéré le soir même.

Il échappe à la boucherie

Restait à maîtriser l'animal, devenu comme fou. Appelé à l'aide pour lui administrer un sédatif, le vétérinaire n'a pas pu l'approcher et a été forcé de lui tirer une seringue à distance au moyen d'un fusil. La manœuvre n'a pas calmé la bête. C'est finalement un spécialiste du comportement des chevaux, Jean-Luc Mayor, qui a été appelé en renfort. Monté sur une jument, il a réussi à approcher de *Jérico*: le contact des deux bêtes a finalement calmé l'étalon.

Choquée par les événements, la jeune propriétaire avait l'intention de faire euthanasier *Jé-*



Le «monstre enragé» de samedi est redevenu un cheval presque paisible: *Jérico*, un étalon de 5 ans, est désormais en pension dans le manège de Jean-Luc Mayor, dresseur spécialisé de Bossonnens (FR).

rico, mais elle l'a finalement cédé à Jean-Luc Mayor. Photographe de profession et propriétaire d'un manège à Bossonnens (FR), celui-ci a l'habitude des étalons fougueux. Une enquête a été ouverte par le juge d'instruction pour tenter de déterminer les causes de l'accident et les responsabilités. Enragé, *Jérico*? Il semble que l'animal ait, au contraire, agi de manière parfaitement naturelle.

L'instinct d'un ado

«Des accidents pareils sont rares, personnellement je n'en

avais jamais vu, explique Nathalie Staehlin, propriétaire du manège de Faoug, qui a vécu elle aussi des heures difficiles. C'est vrai que les étalons peuvent avoir une forte tête, et il faut pouvoir les tenir.» Selon les spécialistes, *Jérico* a réagi de façon innée. En sortant de l'écurie, il a, semble-t-il, vu un autre étalon. «Dans la nature, il n'y a qu'un seul étalon par troupeau. D'instinct, les mâles ont toujours tendance à s'affronter. Au moment où il agressait la femme, dans son esprit il se battait probablement pour avoir le dessus dans le

groupe», analyse une spécialiste du monde équestre.

Pas plus dangereux qu'un autre étalon

Jérico ne serait ainsi pas plus dangereux qu'un autre étalon: à 5 ans il est en pleine adolescence. Un âge imprévisible, chez les mâles non castrés, qui réclame de la fermeté et une bonne connaissance de la psychologie animale. Comme la maîtresse de *Jérico* le tenait à la longe au moment des faits, il était en principe sous son entière responsabilité. □

«Pas assez d'autorité»

PSYCHOLOGIE ANIMALE
L'éducation en cause.

La lecture de l'accident par le spécialiste des chevaux Jean-Luc Mayor est sans concession. «La propriétaire était trop jeune pour ce cheval, elle aurait dû monter un hongre plus âgé, pense le Fribourgeois. L'étalon est devenu de plus en plus insolent avec elle ces derniers temps et il n'y avait pas d'autorité en face.» Et de signaler que «murmurer à l'oreille des chevaux» ne suffit pas pour tenir un animal non castré de cette dimension, surtout un adolescent. «Ce film a répandu des idées fausses, on croit qu'il n'y a qu'à être gentil avec l'animal. Dans ces conditions, on peut s'étonner qu'il n'y ait pas plus d'accidents.»

N'allez pas croire pour autant que Jean-Luc Mayor est un adepte de la cravache. La méthode d'éducation qu'il a mise au point, «Cheval mon ami», consiste à parler le langage des équidés: de la communication non verbale, des gestes, de la patience. Comment a-t-il fait pour calmer *Jérico*? «Je l'ai juste approché avec une jument qui n'était pas en chaleur. C'est elle qui lui a «dit» de se calmer. Puis, j'ai pu lui passer une corde.»

P. C.

LAUSANNE

EN BRI

VICTOR-RUFFY

Fillette renversée

Un accident s'est produit vers 20 h 50 à l'Victor-Ruffly, à Lausanne qu'il descendait, un aut liste a remarqué tardiv une fillette qui traversa mètres du passage piéto lon la police municipale, rents se trouvaient sur Souffrant de diverses sures, l'enfant, âgée de é été conduite au CHUV balance. 24

SUSPECT

Porte-monnaie volé

Un individu a été surpris samedi soir à la rue Pierre à Lausanne, alors qu'il f un porte-monnaie, tout rifiant que personne r serve. La patrouille qui tervenue a constaté celui-ci contenait les j et la carte de crédit tierce personne, ainsi q monnaie étrangère. Coi l'hôtel de police, le sus été gardé à la dispositi police judiciaire. 24

GARÇON BLEU

Appel à témoin

La police municipale a hier un appel à t concernant un accide s'est déroulé mercredi tembre, à 8 h 20, à l' de Collonges, à la haut chemin de Villardin et d nue des Bergières. La c a impliqué une scooté un garçon avec sa trot L'enfant, âgé de 6 ans, été sérieusement ble une jambe et transp l'Hôpital de l'enfance. L constances n'étant pas ment établies, les t peuvent s'annoncer 021 315 15 15. La pol cherche en particulie dame qui se trouvait à l'enfant au moment où engagé sur le passag piétons. 24

Feu bleu et sirène, ils ont presque tous les droits

Le TF balaie le doute sur l'innocence d'un pompier impliqué dans un accident en se rendant sur les lieux d'un incendie.

LAUSANNE «Vous auriez quand même dû faire plus attention», lui avait dit en substance le juge vaudois. Ce pompier professionnel avait été impliqué dans un sérieux accident alors qu'il franchissait au rouge un carrefour lausannois feu bleu et sirène enclenchés. En novembre 2001, en plein jour, sa Peugeot avait été heurtée par la voiture d'un conducteur survenu par la droite et qui venait d'en doubler un autre arrêté au feu passé au rouge sur cette route également. D'abord amendé par le préfet, le soldat du feu avait été libéré de toute peine par le Tribunal de police. Avec un bémol: le jugement retenait à sa charge une légère imprudence. En clair, il n'a pas été acquitté, car il ne se serait

Les droits et les devoirs des véhicules prioritaires ainsi que ceux des autres usagers de la route à leur égard sont régis par la LCR (loi sur la circulation routière) de manière un peu moins claire qu'on l'imagine. La loi stipule, en effet, que le conducteur d'un véhicule du feu, du service de santé ou de la police qui aura donné les signaux d'avertissement nécessaires ne sera pas puni. Mais elle précise que cela ne vaut que s'il observe «la prudence imposée par les circonstances». Notion éminemment subjective, la prudence doit donc être objectivée pour exister devant la justice.

«Le feu bleu seul ne suffit pas»

Le feu bleu et la sirène sont nécessaires et suffisantes selon le TF pour annuler le jugement vaudois.

Pour Jean-François Cachin, commandant des pompiers lausannois, justice est faite, mais cela ne change rien au problème majeur des véhicules prioritaires en ville. «La loi est claire, nous devons utiliser le feu bleu et la sirène pour nous prévaloir de ce droit. Le feu bleu seul ne suffit pas. Raison pour laquelle nous devons hélas faire du bruit la nuit en franchissant les carrefours ce que les gens peinent à comprendre.» De jour comme de nuit, c'est aux yeux du commandant la difficulté croissante à se frayer un passage dans la circulation qui devient préoccupante et

PUBLICITÉ

